



Assemblée des délégués de l'ASF, 11 septembre 2010 Monastère de Fischingen, canton de Thurgovie

Durée : de 11h00 à 12h45
Présence de : 71 membres et délégués, 9 invités

Ordre du jour

01. Allocution de bienvenue
02. Allocution de M. le Président du conseil d'Etat Jakob Stark
03. Élection des scrutateurs
04. Procès-verbal de l'AD 2009
05. Rapport annuel 2009/10
06. Comptes annuels/bilan 2009
07. Programme d'activités 2010/11
08. Budget 2011
09. Demande du comité sur proposition des réviseurs des comptes
10. Organisation du monde du travail
11. Concours de bûcheronnage et championnats du monde
12. Elections
13. AD 2011
14. Divers

1. Salutations

G. Bossi, Président, salue les délégués présents et plus particulièrement les invités dont Messieurs :

- Jakob Stark, président du conseil d'état de Thurgovie
- Paul Gruber, inspecteur cantonal des forêts
- Christoph Ammann, président de la section Thurgovienne de l'ASF
- Christa Glauser, représentante de l'association suisse de protection des oiseaux « Bird Life »
- Otto Raemy, représentant de l'office fédéral de l'environnement et du paysage
- Hans Sonderegger, représentant de la SUVA
- Pius Wiss, président de l'ASEFOR
- Hanspeter Egloff, vice-directeur d'EFS

Il salue également tous les membres simples et d'honneur ayant fait le déplacement à Fischingen.

Les premiers mots de bienvenue sont donnés par Frère Leo, responsable de la gestion du monastère de Fischingen vieux de 250 à 400 ans selon les parties du bâtiment.

Christoph Ammann, président de la section thurgovienne de l'ASF et représentant des autorités communales, salue à son tour les invités et les membres de l'ASF pour leur présence et remercie le comité d'avoir choisi le canton de Thurgovie, dont l'association du personnel forestier fête son cent et unième anniversaire. Il souhaite à tous une intéressante, agréable et constructive assemblée 2009.



2. Allocution de M. le Dr. Jakob Stark, président du conseil d'Etat

Il souligne la fierté du canton de recevoir l'association suisse du personnel forestier et tient à relever l'importance de ce dernier. Des conditions d'engagement dignes des efforts et de l'engagement que les forestiers démontrent en général, liées à une volonté de se perfectionner et à une offre de formation de qualité font des forestiers des partenaires de premier choix pour le monde politique. Les professionnels de la foresterie sont les garants d'une gestion respectueuse de la forêt et d'une exploitation de qualité de cette ressource naturelle qu'est le bois. J. Stark souligne également que la société se doit de conserver la surface forestière telle qu'elle est aujourd'hui. Le développement des cités et des activités humaines est un besoin de société mais cette même société a besoin de la forêt, de son calme, de sa biodiversité mais aussi de son bois. Les besoins en énergie de « complément » vont en grandissant et la forêt va jouer un rôle non négligeable comme « livreuse » de bois ; ce bois deviendra de plus en plus important et ceci également dans d'autres domaines tels que la construction et l'aménagement de constructions très diverses. Nous avons besoin de bois et nous avons besoin des professionnels de la forêt.

3. Election des scrutateurs

Sont élus : Martin Gross et Peter Sutter

4. Procès-verbal de l'assemblée des délégués 2009

Le procès-verbal a été envoyé aux présidents pour distribution. Il peut aussi être téléchargé sur le site Internet de l'association. Le Président le soumet au vote, l'assemblée l'accepte à l'unanimité.

5. Rapport annuel du Président

En ce moment, chez notre voisin allemand, les esprits des gestionnaires forestiers et des défenseurs des forêts des différents « Länder » s'échauffent sérieusement.

Heureusement, en Suisse un dialogue raisonnable est encore possible entre propriétaires forestiers, gestionnaires forestiers, défenseurs des forêts et utilisateurs de la forêt.

Car pour nous, en tant qu'association, le projet « Exigences de base d'une sylviculture proche de la nature » est une pierre angulaire qui devrait être posée dans un futur proche et donner lieu à un consensus à tous les niveaux, que ce soit celui de l'économie forestière ou de la protection des forêts.

La biodiversité, dont il est tellement question cette année, est intégrée et favorisée depuis des décennies déjà dans nos forêts et grâce à ce nouveau projet elle fera l'objet d'un soutien encore renforcé et sera encore mieux mise en évidence. En tant que gestionnaires forestiers, et pour apporter les soins nécessaires aux forêts qui nous sont confiées, nous avons besoin d'un instrument de base pour la sylviculture, comme chacun dans son propre domaine travaille sur la base d'un cahier des charges.

Des hévéas à la place du lignite ?

Je me pose une question : quel est l'intérêt de faire voyager ces arbres sur 5.000 km, du Libéria à Berlin, pour s'en servir uniquement comme bois d'énergie ? Avant de faire ce genre de choses, ne devrait-on faire appel à son bon sens plutôt que de penser seulement en termes de coûts ?

Et ce qui me donne encore plus à réfléchir, c'est que tout cela se déroule avec certificats en bonne et due forme à l'appui!

Dans notre pays, tenons-nous-en aux faits en matière de politique énergétique, et avec la ressource que constitue le bois faisons aussi en sorte que la situation soit gagnant-gagnant pour tous.

Passons maintenant aux différents points importants :



Réunions / Rencontres

Au cours de l'année passée, le comité s'est réuni 6 fois. Une fois au centre Westside de Berne pour la présentation des comptes annuels avec le comité élargi et cinq fois à Olten pour les affaires courantes.

Le 5 mars s'est tenue, également à Olten, la conférence annuelle des présidents.

Par ailleurs, diverses rencontres et réunions ont permis de rencontrer les organismes et associations suivants : (OmT Forêt, CFFF, Forêt-Gibier, championnats de bûcheronnage, SUVA Sécurité au Travail, Fonds pour la formation forestière, OFFT, ainsi que le Forum Forêts de l'OFEV.

Le président ou un autre membre du comité a été présent également à la plupart des assemblées cantonales.

Les réunions de délégués organisées dans les différents organismes et groupes de travail n'entrant pas dans le cadre du rapport, nous ne les mentionnons pas ici.

Forum Forêts

Au cours de l'année dernière, les sujets suivants ont été traités dans le cadre de quatre réunions : desserte forestière en dehors des forêts de protection, formation initiale et complémentaire dans le secteur forestier, ainsi que le programme forestier national WAP-CHplus, proposé à la consultation jusqu'au 15 septembre dans les différents organes. Ce programme WAP-CHplus définira les objectifs de la Confédération pour la forêt jusqu'en 2020.

Organisation du monde du travail (OmT Forêt)

Différentes OmT professionnelles cantonales et régionales ont été créées et démarrent de façon très active. Il s'agit maintenant de faire le travail de coordination nécessaire au niveau de la Suisse et d'organiser des échanges pour parvenir à une égalité dans le monde du travail dans les différents cantons et régions. Dans ce domaine, la sécurité au travail ainsi que les cours de formation constituent un aspect important.

Fonds pour la formation

Les premiers versements pour les cours de formation initiale et complémentaire ont été effectués et les premiers apprentis, forestiers-bûcherons et entreprises, ont pu profiter du « Fonds pour la formation ». Markus Steiner en rendra compte sous le point 10 de l'ordre du jour.

Championnats de bûcheronnage

J'ai assisté cette année sur divers sites aux éliminatoires cantonaux, qui se sont déroulés à un niveau plutôt élevé. J'ai été très heureux de constater que beaucoup de jeunes professionnels participaient à ces championnats.

Lundi prochain nous saurons comment notre équipe nationale a réussi à défendre ses médailles à Zagreb, mais nous pouvons déjà dire : „Allez la Suisse“ !

Je reviendrai encore sur les championnats en traitant l'ordre du jour.

Journées Forêt-Gibier

Ces deux journées ont eu lieu cette année encore à Maienfeld et à Lyss. Sur les deux sites, les journées de formation complémentaires pour forestiers et chasseurs ont connu une belle fréquentation. En août 2011, ces deux manifestations se dérouleront de nouveau dans les deux écoles autour du thème du cerf rouge. Je ne peux que recommander à tous les camarades forestiers d'y participer.

Je tiens aussi à attirer votre attention sur la page d'accueil, où vous trouverez d'excellents documents à remettre aux écoliers, avec des idées d'excursions. www.waldwild.ch



Campagne d'images

Nos forêts sont utiles à tous. L'EFS (Economie forestière suisse) en collaboration avec l'ASEFOR (Association suisse des entrepreneurs forestiers) et notre association ont essayé d'intégrer étroitement la campagne de l'OFEV à l'Année internationale de la Forêt. Malheureusement, nous n'y avons pas réussi et un nouveau logo a été créé pour l'IYF.

Je vous le demande quand même : portez ce logo dans vos entreprises et venez à l'OLMA, qui se tiendra du 7 au 17 octobre, pour vous rendre compte de tout ce que l'on peut faire avec ce logo.

Je vous invite aussi à aller voir la page d'accueil de notre campagne : www.wald.ch

Championnats de ski

Cette manifestation amicale et sportive a eu lieu cette année dans le Tessin. A Prato Leventina, les forestiers tessinois nous ont permis de vivre une compétition impressionnante et très bien organisée. Les vainqueurs et les moins chanceux ont été généreusement invités à faire bombance. La cuisine était excellente et on en parlera encore longtemps dans les chaumières. Un grand merci aux organisateurs qui nous ont fait vivre une grande compétition.

Sécurité au travail

Nous soutenons la SUVA dans une action importante : « Chemin de retraite ».

Représentants des différents cantons, soyez attentifs aux messages provenant du bureau de sécurité du travail de Lucerne, discutez-en avec vos collaborateurs, à tous les niveaux.

Newsletter

Je ne suis pas très satisfait de la « Newsletter » lancée il y a un an. Lorsque l'on interroge les forestiers, on s'aperçoit qu'elle est insuffisamment connue et on la trouve trop rarement dans les ateliers. Il fallait que cette situation change et une tentative a été lancée avec la revue « Bois Suisse », avec l'accord du comité. Le premier numéro vous a été envoyé avec une lettre d'accompagnement.

Site Internet

La nouvelle page est prête et sera actualisée en permanence. Merci de communiquer à notre chargé d'affaires les informations, les faits et les articles qui vous semblent importants, il les mettra en ligne sur notre page.

Ces informations rendent une page d'accueil plus vivante, plus intéressante, et contribuent à approfondir les relations entre nos professions tous azimuts.

Divers

Les nouveaux « Usages du commerce du bois brut » sont définitivement fixés et ont été introduits pratiquement dans tout le pays. Les changements les plus importants intervenus dans notre mode de pensée sont certainement la suppression du stère et de la toise comme unités de mesure. Nous devons nous adapter à notre époque et nous habituer à de nouveaux systèmes de mesure. Après tout, nous ne calculons plus en pieds et en pouces comme nos grands-parents. Dans le dernier rapport annuel, j'ai évoqué les 84 pages que représentent les nouvelles prescriptions, et qui sont entre temps devenues 110 pages !



Interpellations parlementaires en matière de politique forestière :

Actuellement : 2 nouvelles interpellations en provenance du canton de Berne

Réponse négative du Conseil Fédéral (Reconstitution et préservation des surfaces agricoles utiles embroussaillées et emboisées ; plus de cohérence dans la politique forestière suisse)

Réponse positive du Conseil Fédéral (Remplacement des projets de réserves naturelles démesurées par une exploitation de la forêt respectueuse du climat ; inscription de la protection intégrale des terres cultivables dans le droit de l'aménagement du territoire)

Rejetée par le Parlement (Epuración équitable du pâturage boisé)

Opération « Allumette » : elle se poursuit et s'étend. Nous contribuons financièrement au fonctionnement de ce groupe. Page d'accueil : www.aktionzuendholz.ch. La prochaine opération organisée par le groupe aura lieu à Bienne.

Réduction des ressources financières allouées par la Confédération à l'économie forestière : 7 millions de CHF. Le processus en cours rencontre de fortes résistances de plusieurs côtés.

En novembre, l'OFEV lancera une opération de promotion en faveur de **l'utilisation du bois de feuillus** en Suisse sous forme de concours.

L'année internationale de la forêt 2011 (IYF 2011)

Diverses opérations organisées par divers organismes accompagneront l'IYF 2011. La collaboration de nos membres est sollicitée dans toutes ces opérations, c'est pourquoi nous n'organisons nous-mêmes aucune manifestation dans ce cadre. L'OFEV coordonne les événements tels que : films présentés à la télévision, inauguration en présence du Conseil Fédéral, dossiers presse, etc.

Cette liste n'est certainement pas exhaustive mais j'espère néanmoins vous avoir apporté des informations plus précises sur nos activités et projets actuels.

Conclusion

Comme l'année dernière, parce que ces points me tiennent très à cœur :

Premièrement : Je souhaite encourager la participation active des sections et des membres à la vie de l'association par ces moyens si efficaces de communication et d'information que sont la page d'accueil, la newsletter et la revue.

Deuxièmement : Diffusez mieux encore les informations sur l'importance des travaux forestiers au sein de la population au sens large, ce au moyens des flyers, affiches, www.Seiten.ch, etc. Cela doit être fait par l'intermédiaire de tous les membres, qu'ils soient apprentis, ouvriers forestiers, forestiers-bûcherons, conducteurs d'engins, gardes forestiers ou dirigeants d'entreprises. Aidez-vous vous-mêmes !

Troisièmement : Merci à tous et à chacun de ceux qui ont participé de manière critique et positive à la vie de l'association, c'est grâce à vous que nous avançons.

Je remercie en particulier mes collègues du comité et bien sûr notre infatigable chargé d'affaires, François Fahrni.

06. Comptes annuels / bilan 2009

Les comptes 2009 ont été clôturés avec un déficit de Fr. 2'172.15 pour un budget total de Fr. 121'084.30.

Le total du bilan de l'ASF s'élevait à Fr. 281'924.20, les actifs représentant la somme de Fr. 222'346.70.

Markus Tanner, Sam Hess et Ruedi Bühner, réviseurs, ont approuvé les comptes et se sont assurés de la bonne tenue du secrétariat. Ils demandent à l'assemblée d'approuver les comptes et le bilan 2010. Le nombre de membres (toutes catégories confondues) se montait à fin décembre 2009 à 2'215. Markus Tanner, porte-parole des réviseurs, remercie le comité pour le travail fourni et le chargé d'affaires pour la bonne tenue du secrétariat de l'ASF.

Les comptes et bilan sont soumis à discussion. La parole n'est pas demandée et ces derniers sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

07. Programme d'activités 2011

En plus des séances habituelles du comité, de l'assemblée des présidents et de l'assemblée des délégués, l'ASF s'engagera plus particulièrement dans les domaines suivants :

1. **Homepage** : son évolution va se poursuivre. Le secrétariat accepte toute remarque permettant l'amélioration de ce média. Ce dernier est également à la disposition des sections, les vœux doivent parvenir au chargé d'affaires, François Fahrni.
2. **Fond de formation** : poursuite de notre engagement avec un but identique à l'an dernier : participation de l'ensemble des entreprises publiques ou privées au financement de la formation professionnelle. Un appel est également lancé afin de « dénoncer » les récalcitrants !
3. **Newsletter** : poursuite du projet. Nous sommes ici dépendants du relais offert par les Présidents, respectivement par les abonnés. Aidez-nous à faire connaître ce nouveau média et participez à son amélioration. Toutes les sections peuvent utiliser cette plateforme pour leurs communications ou prises de position. En plus de notre Newsletter l'ASF a signé un contrat avec la rédaction de la revue « bois Suisse ». Ce contrat garantit la distribution gratuite de 4 à 6 parutions, parutions dans lesquelles différentes communications de l'ASF trouveront place. En plus de cette prestation les membres ASF peuvent s'abonner à la même revue pour l'ensemble des parutions, 22 fois par année, avec un rabais ASF de 25%.
4. **Campagne « nos forêts, une richesse pour tous »** : poursuite et élargissement de l'offre avec une priorité sur le thème « Année internationale de la forêt ».
5. **CCT** : Un travail de longue durée ! Différentes séances de travail se sont déroulées en collaboration avec l'ASEFOR et l'EFS. Un premier pas a été franchi avec une révision des recommandations actuelles ; une grande majorité des points de discussion se sont réglés dans un excellent esprit « constructif ». Différents points doivent malgré tout encore être approfondis et discutés. L'espoir de trouver un consensus est relativement élevé. L'ouvrage devra encore être présenté à d'autres partenaires sociaux comme l'association des communes, les différents cantons, etc.

L'ASF va s'approcher de Syna afin de profiter de son expérience.

ASEFOR et ASF sont d'avis de faire un premier pas en changeant l'appellation de ce document, celui-ci devrait s'appeler à l'avenir « Directives » et non plus recommandations. EFS doit encre être convaincu.

6. **Sécurité au travail** : La SUVA garde notre soutien afin d'améliorer la sécurité dans l'économie forestière, priorité majeure parmi les activités de l'ASF. Le nombre d'accidents, le nombre de situations dangereuses et intolérables, le nombre de personnes insuffisamment ou pas du tout formées exerçant des activités d'exploitation est encore trop élevé. Les responsables d'entreprises publiques et privées doivent mieux remplir leur rôle de chef et surtout montrer le bon exemple en octroyant leurs mandats aux bonnes entreprises.
7. **Année internationale de la forêt**. Notre association n'entreprend aucune démarche spécifique. Cette position communiquée à plusieurs occasions a été mal comprise. Le comité est d'avis que les compétences des forestiers seront, durant toute l'année 2011, souvent mises à contribution. Afin d'éviter une charge de travail trop importante, le comité ne veut pas de manifestation ASF mais il encourage les forestiers à s'engager dans leurs régions et à décider en fonction de leurs capacités. L'ASF participe et soutient les différents canaux d'information en mettant du matériel d'exposition à disposition. Ces canaux sont par exemple : le site de la Confédération, le site nos forêts – utiles à tous, le site forêt-gibier, etc.
8. **Forêt-Gibier** : Un engagement pour une gestion du gibier nous permettant de gérer nos forêts avec un rajeunissement naturel de qualité. Ce groupe de travail réunissant chasseurs et forestiers organise plusieurs journées thématiques par année. Il publie également différents documents permettant de bien vulgariser ce thème. De nouvelles offres vont être faites en vue de l'année internationale de la forêt.
9. **Championnats suisses de bûcheronnage** : Ils se dérouleront l'année prochaine durant la foire forestière de Lucerne.
10. **Championnats suisses de ski** : Cette manifestation se déroulera le week-end du 22 janvier dans la région de Goms, chez nos amis hauts-valaisans. Venez nombreux pour profiter de ce moment de convivialité.
11. **Visite des sections** : Le comité va à nouveau tout mettre en œuvre afin de participer à un maximum d'assemblées générales. Nous vous serions reconnaissants de nous communiquer les dates réservées le plus rapidement possible.

08. Budget 2011

Le budget 2011 est présenté aux délégués. François Fahrni commente les postes les plus importants. Les prestations dépendant de la tenue du secrétariat représentent un montant de Fr. 55'900.- et les dédommagements pour le travail du comité sont budgétisés à Fr. 19'500.-. Par rapport au bilan 2009, le poste des dépenses est diminué d'environ Fr. 11'384.30. Le budget 2011 prévoit donc un léger déficit de Fr. 2'700.- pour un montant de Fr. 109'700.-.

Les entrées financières sont assurées par les cotisations des membres (env. Fr. 68'000.-), le soutien de la Confédération aux « activités générales » de l'ASF (env. Fr. 22'000.-) et par le fond du bois pour un montant de Fr. 7'000.-.

G. Bossi recommande à l'assemblée d'accepter le budget 2011.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

09. Demande du comité sur proposition des réviseurs des comptes :

G. Bossi présente, sur demande des réviseurs des comptes, deux demandes officielles. La première avait été présentée oralement lors de l'assemblée 2009, voir PV 2009 point 6.

09.1. Augmentation de la compétence financière du comité. La liberté de décision financière du comité doit être adaptée aux exigences posées. Un comité devant être efficace et rapide dans la prise de décision doit obtenir des compétences décisionnelles à la hauteur. Ainsi, les réviseurs demandent à ce que la compétence financière du comité soit augmentée de Fr. 5'000.- pour atteindre Fr. 10'000.-.

09.2. Augmentation de la cotisation pour les membres individuels : Les frais engendrés par la gestion des frais liés aux membres individuels sont plus élevés que ceux de la gestion des membres collectifs. Les réviseurs et le comité sont d'avis que cette situation doit être corrigée et proposent que la cotisation individuelle soit augmentée de Fr. 20.- pour passer à Fr. 60.-

Les deux demandes sont soumises au vote des délégués et acceptées à la majorité des membres présents.

10. Organisation du monde du travail et fond de formation

Actuellement, deux projets principaux occupent l'Otra-forêt. Le premier est bien entendu le fond de formation et le deuxième est le projet de formation avec attestation. Pour ce dernier une demande officielle a été déposée à l'OFFT et il est ainsi fort probable que l'ordonnance qui en découle soit appliquée à partir de janvier 2013.

Le fond de formation réunit actuellement environ 1'200 entreprises. L'an dernier, un règlement pour entreprises de petite taille a dû voir le jour. Ce dernier était nécessaire afin de résoudre, entre autres, le problème des corporations de triage n'occupant pas ou extrêmement peu de personnel.

M. Steiner souligne la bonne morale des entreprises pour s'acquitter de leur dû.

Les prestations actuelles du fond de formation sont les suivantes : soutien financier pour les cours à l'attention de la formation de base et, à partir de 2010, soutien à divers cours de formation continue ou de perfectionnement professionnel. Ce soutien financier est accordé exclusivement aux prestataires de formations ; ces derniers doivent déduire le montant reçu par participant des factures envoyées à leurs clients. Aucun versement n'est effectué directement aux participants ou à des prestataires n'ayant pas présenté de demande au fond de formation.

Les résultats financiers de 2009 sont réjouissants : Recettes totales : Fr. 1 mio. / aide financière de la Confédération pour le lancement du fond : Fr. 38'000.- / aide financière de la SUVA réservés à la formation des formateurs : Fr. 75'000.- . Le bilan final présente un léger bénéfice de Fr. 47.-.

Les soutiens principaux accordés par le fond de formation se montent à Fr. 525'000.- pour les cours de formation et à Fr. 75'000.- pour la formation des formateurs (montant « SUVA »). La gestion du fond de formation génère des coûts de Fr. 150'000.-. Ce montant est plus que raisonnable puisque, selon l'OFFT, les frais liés à la gestion d'un fond de formation se situent entre 10 et 30%. Markus Steiner précise que les 16% de l'année 2009 sont liés aux nombreuses démarches entreprises par le comité et qu'à l'avenir l'objectif fixé de 10-12% devrait pouvoir être atteint.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat, 032/386 70 00

www.bbf-wald.ch.

Peter Suter, représentant du canton d'Argovie, propose au fond de formation d'introduire un système de Bonus/Malus. Ce système devrait permettre de mieux soutenir les entreprises formatrices et, parallèlement, d'appeler les entreprises profitant de personnel qualifié de s'engager plus pour la formation.

Michel Kuster, Appenzell : « Est-ce que l'ensemble des cours offerts par les prestataires forestiers sont soutenus par le fond de formation ? » Réponse : non, seuls les cours destinés aux forestiers bénéficient du soutien du fond de formation. Les cours pour agriculteurs ou autres utilisateurs de tronçonneuses ne reçoivent pas de soutien de la part du fond de formation forestier.

11. Concours de bûcheronnage et championnats du monde

11.1. World Skill. Une demande pour une participation suisse avait été proposée lors de la dernière conférence des Présidents. Cette participation aux prochaines olympiades des métiers est envisagée pour 2011. Elles se dérouleront à Londres et le métier de forestier-bûcheron devrait y être intégré comme métier de démonstration. Suite à cette édition et si WSI appuie la démarche, la profession devrait être intégrée au même titre que, par exemple, les cuisiniers, les menuisiers etc.

6 nations doivent participer à l'édition 2011, chacune enverra 1 concurrent accompagné d'un coach. Dans un objectif de participation à long terme, le comité présente la demande suivante à l'assemblée :

Voulons-nous participer à cette manifestation et sommes-nous prêts à financer, à raison d'un montant de Fr. 10'000.- par participation (tous les deux ans), l'envoi d'un athlète suisse.

11.2. Sponsors Pool pour le soutien aux championnats de bûcheronnage. A l'heure actuelle l'ASF est en tant qu'association professionnelle coorganisatrice de ces manifestations. Chaque canton ou région organisatrice bénéficie du soutien accordé par ce conglomérat de sponsors. Financièrement, l'ASF a jusqu'alors octroyé une garantie de déficit mais, n'a jamais participé directement comme sponsor. Les difficultés économiques et les éventuels retraits possibles de sponsors n'étant pas liés directement au monde forestier nous poussent à intégrer pleinement le « Sponsors ». Le conglomérat est bien entendu aussi à la recherche d'autres sponsors.

Demande du comité : sommes-nous prêts à intégrer le conglomérat des sponsors à raison d'un montant annuel de Fr. 6'000.- ; en contrepartie, la couverture de déficit de l'ASF deviendrait caduque. Le financement de ces deux montants sera couvert par le compte laissé par l'ancienne association suisse du personnel forestier.

Les deux demandes sont soumises à votation et acceptées par l'assemblée.

11.3. Les prochains championnats suisses de bûcheronnage se dérouleront en 2011 lors de la foire forestière de Lucerne.

11.4. Un comité d'organisation a été mis en place afin d'organiser les championnats du monde en 2014 en Suisse. La région d'Aeschi dans l'Oberland Bernois est au travail et devrait pouvoir nous présenter son projet lors de l'assemblée des délégués en 2011.

12. Elections

12.1. Nouveau membre : Stefan Kroll a décidé de démissionner du comité. Le canton des Grisons présente Arnold Denoth comme successeur.

L'assemblée soutient la proposition et Arnold Denoth est élu à l'unanimité.

12.2. Réélection : Markus Steiner et Reto Meyer se représentent pour une période de 4 ans.

Ils sont réélus à l'unanimité.

G. Bossi, Président, se représente également pour une nouvelle période de 4 ans.

Il est réélu à l'unanimité.

11. AD 2011

L'assemblée 2011 aura lieu le vendredi 23 septembre. Le lieu est encore ouvert.



12. Divers

L'avance du cerf sur le plateau suisse représente de plus en plus un problème non négligeable si nous voulons rajeunir nos forêts de manière naturelle. Un appel est lancé aux membres présents afin d'influencer les milieux politiques dans le but de mettre en œuvre une gestion raisonnable du gros gibier.

Un certain nombre de membres s'étonnent des contacts pris par la compagnie d'assurances SWICA. Les membres doivent comprendre que ces compagnies entreprennent certaines démarches, ceci afin de nous faire profiter de conditions avantageuses de leurs prestations. Nous pouvons par ce biais profiter de rabais sur l'assurance complémentaire. La loi ne permet pas d'accorder des rabais sur l'assurance de base. Le comité et le chargé d'affaires prennent note et vont contacter la compagnie incriminée.

Certains membres attendent que l'ASF s'engage plus au niveau politique. La réduction de 7 millions de francs, 50% du budget, ne devrait pas être si vite acceptée. De plus, pour la Confédération, cette économie n'est qu'une toute petite goutte d'eau dans les finances fédérales.

Jacques Galley lance un appel à l'ensemble des forestiers. Nous devons tous nous engager afin d'intervenir auprès d'un maximum de politiciens pour qu'ils s'engagent plus en faveur de la forêt. Il est triste de constater que seuls 5 cantons ont réagi à cette suppression. Il souhaite aussi que l'ASF soit politiquement plus active.

Peter Sutter soumet l'idée de réanimer le groupe parlementaire « Forstlicheräte » !

Lyss, le 25 octobre 2010

Le Président

Le Chargé d'affaires

Gottfried Bossi

François Fahrni